



Bilan de législature

2007-2011



Commune
de Confignon

Message du Conseil administratif à l'issue de la législature 2007-2011



Madame, Monsieur,

Ces quatre dernières années ont été riches en développements de tout genre pour Confignon.

Labellisée «**Cité de l'Énergie**» pour la 2^{ème} fois, la Commune est désormais toute proche du Label d'or. Il s'agit de la plus haute récompense décernée aux entités locales qui œuvrent avec détermination en faveur des questions énergétiques.

Confignon a beaucoup travaillé dans l'élaboration des plans d'aménagement des zones de développement futurs. Qu'il s'agisse des Cherpines-Charrotons, du PAC de Bernex-est, du PACA de Bernex ou du futur PACA de St-Julien Plaine de l'Aire, la Commune s'est profilée comme une véritable force de propositions.

Monsieur Dinh Manh Uong (PDC)
en charge de:

Finances et gestion
Développement économique
Administration générale
Etat civil
Environnement (politique énergétique, gestion des déchets)
Développement durable
Mobilité/transports

Madame Françoise Joliat (VG)
en charge de:

Politique sociale intergénérationnelle
Ecoles
Petite enfance
Culture
Relations avec les sociétés communales

Monsieur Alain Dreier (L)
en charge de:

Aménagement
Constructions – travaux - Autorisations de construire
Santé
Sécurité
Sports
Cimetières
Naturalisations

Projets transversaux du Conseil administratif:

Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB), PAC Bernex-Est, Cherpines, intercommunalité, politique de communication - information

La collaboration intercommunale s'est notablement intensifiée ces dernières années. Il ne s'agit bien sûr pas de renier son identité, comme le redoutent d'aucuns, mais d'unir les forces pour voir plus grand. C'est en outre une condition pour faire entendre la voix de ce coin de pays dans ce vaste chantier qu'est la création de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

La recherche incessante d'un mieux vivre ensemble a permis d'élaborer nombre de projets et de concrétiser toute une série d'actions. Qu'il s'agisse d'actions à caractère social ou culturel, d'aménagement urbain ou d'embellissement la préoccupation centrale a toujours été d'apporter un plus à la vie des habitants de la Commune.

Au terme de cette législature, le Conseil administratif est fier du travail accompli. Il tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui l'ont soutenu dans son travail. Les employés de l'Administration, les membres du Conseil municipal et tous ses partenaires publics et privés sans lesquels rien n'aurait pu être réalisé.

Bien sûr, il reste beaucoup de pain sur la planche. Les efforts à fournir pour permettre à notre Commune de persévérer dans la voie du développement durable sont importants. Mais au fil des ans – et c'est la grande chance de notre Commune – la volonté de poursuivre dans cette direction devient la référence quasi naturelle de tous ses habitants. Le développement durable, avec ses trois axes – social, économique et environnemental – devient la trame de fond, la grille d'analyse commune. Il est dès lors plus aisé de trouver une «bonne» solution. Non pas au travers d'un «consensus mou», mais grâce à un «consensus fort» porteur d'énergie et d'avenir.

Dinh Manh Uong - Françoise Joliat - Alain Dreier

Améliorer le cadre de vie dans l'esprit du développement durable

Illustration page 3:
Animation musicale par Le Groupe
lors de la manifestation La rue aux enfants
(photo François de Limoges)

Confignon s'est tournée résolument dans la voie du développement durable. La Commune participe à toute une série de projets. Cet engagement lui a permis d'obtenir une nouvelle fois en 2010 le label «**Cité de l'énergie**». En effet, selon les experts, la Commune avait réalisé 69% des mesures possibles en matière de politique énergétique, de mobilités et d'environnement. Elle avait déjà obtenu ce label en 2006 avec un résultat de 53%. Pour l'avenir, elle s'est fixée comme objectif d'atteindre en 2014 les 75% nécessaires à l'obtention du label d'or.

De plus, elle s'est engagée d'ici 2020 à

- augmenter de 20 % l'efficacité éner-

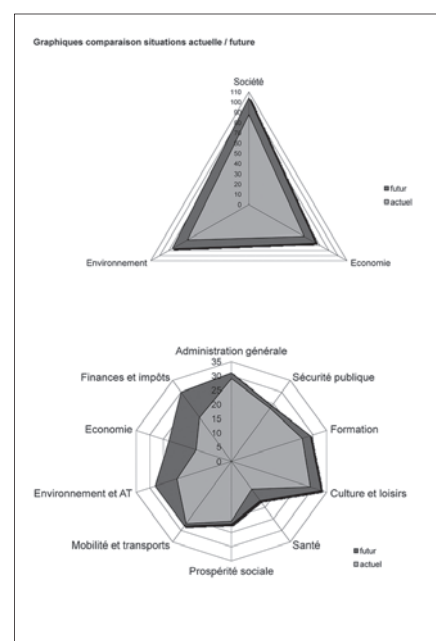
gétique de ses bâtiments et installations par rapport à 2005;

- réduire de 20% ses émissions de CO₂ par rapport à 2005;
- atteindre le total de 20% de sources d'énergies renouvelables (40% pour le chauffage et l'eau chaude, 10% pour l'électricité et 5% pour la mobilité).

Pour y parvenir, elle mise aussi sur les changements d'habitude. Raison pour laquelle elle a à cœur d'informer et de sensibiliser la population. Elle a ciblé en particulier les enfants en organisant des manifestations pour la jeunesse consacrées au développement durable.

La démarche Facteur 21

En avril 2009, la Commune a adopté une Charte du développement durable. Pour améliorer encore davantage le cadre de vie de chacun, elle a réalisé un état des lieux des mesures qu'elle a déjà prises et de celles qu'elle envisage de réaliser par la suite. Pour cette analyse, elle suit la démarche Facteur 21. Cet outil permet d'évaluer les activités communales sous l'angle de la durabilité (social, économique et environnemental). Il permet aussi de définir une vision du développement futur de la Commune.



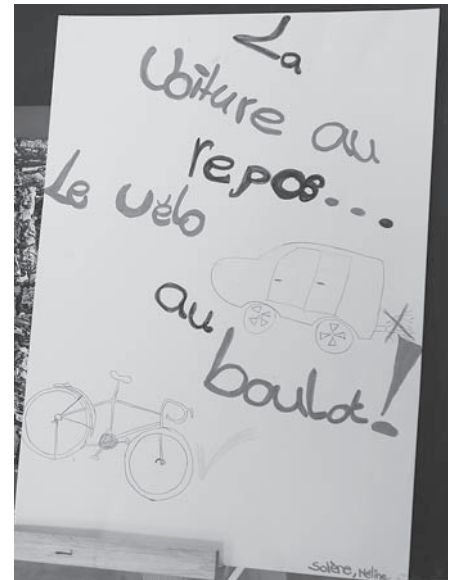


«La rue aux enfants»

Les Communes de Bernex et de Confignon ont uni leur force pour participer au Festival du développement durable. Dans ce cadre, elles ont initié «**La rue aux enfants**». Cette manifestation s'est déroulée dans le quartier de Cressy. Petits et grands ont pu vivre une journée festive, conviviale et pédagogique sur le thème de la protection de l'environnement. A noter que la logistique de cette manifestation a été pensée en termes de développement durable.

«Robin des Watts»

En 2009 et 2010, les classes de 6e des écoles primaires de Confignon et de Cressy ont participé à «**Robin des Watts**». Grâce à ce programme, ces jeunes ont pu acquérir des connaissances sur l'énergie et ses enjeux et diminuer la consommation d'énergie dans leur école. Les économies réalisées sont utilisées pour améliorer les conditions de vie d'une école péruvienne située à plus de 3'800 mètres d'altitude. Cette action solidaire a été réalisée grâce à une collaboration entre la Commune, les écoles et Terragir.



Délégué au développement durable

*Dans ses diverses actions, la Commune veut se donner les moyens d'une politique qui intègre le plus largement possible le développement durable. Dans cette option, elle a créé en 2009 un poste de délégué au développement durable. La déléguée participe à l'élaboration de la stratégie, propose des actions et donne les impulsions pour leur mise en œuvre en collaboration avec les acteurs concernés. Elle coordonne le programme du label «**Cité de l'énergie**» ainsi que d'autres mesures de type «**Agenda 21**» au sein de la Mairie; elle contribue à la sensibilisation et à l'information des habitants.*

Etiquette énergétique pour les bâtiments publics

La Commune participe à Display: les étiquettes énergie pour les bâtiments publics. S'inspirant de l'étiquette des appareils électroménagers, Display permet d'afficher sur un poster les performances énergétiques des bâtiments publics. La consommation d'énergie, d'eau et de CO₂ est évaluée selon différentes classes, de A, la plus économe, à G, la plus mauvaise. Elle a analysé les dépenses énergétiques des écoles primaires, avant de passer aux autres bâtiments publics. Parallèlement à la pose de ces affiches, des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'intention des différents publics cibles concernés.

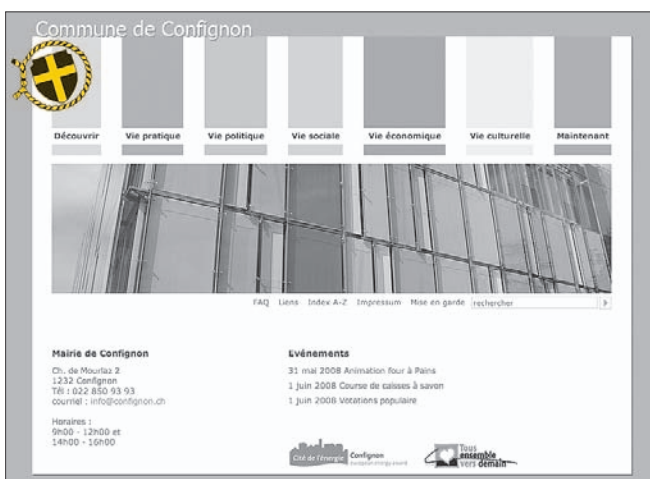
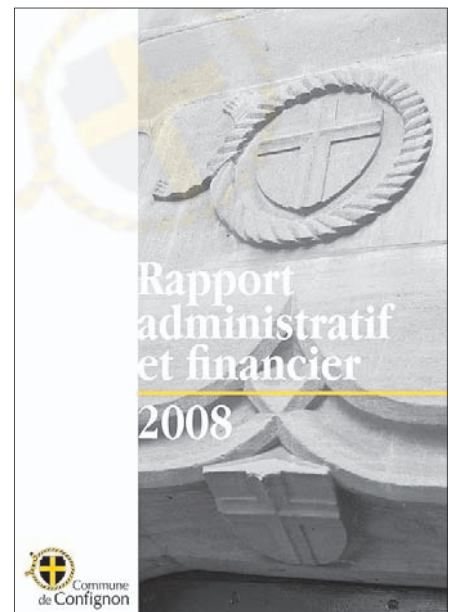
A Confignon, l'énergie est devenue un thème d'actualité abordé par tous. En effet, la Commune a porté une attention particulière à l'information externe et interne. Les collaborateurs ont pu participer à des formations, des séminaires, des campagnes. Les

élèves ont pris part à des activités spécifiques qui les incitent à éviter les gaspillages d'énergie. Les habitants quant à eux ont reçu de nombreuses informations et ont pu participer à diverses manifestations et campagnes de sensibilisation.

Service communication et relations publiques

Le Conseil administratif a créé en 2009 le Service communication et relations publiques. Celui-ci met en évidence les projets à venir, les travaux en cours, les événements officiels et les manifestations initiées par les associations communales. Il renforce les échanges entre élus et habitants de la commune et permet à chacun de se représenter les tenants et aboutissants des projets. Sa responsable a encore pour mission de faciliter les relations avec les médias, les Autorités des communes voisines, les Autorités cantonales et les autres partenaires. Elle travaille enfin à la promotion de l'identité et l'image de marque de la commune.

Le Service communication et relations publiques utilise de nombreux outils qu'il a adaptés ou créés, comme le rapport administratif et financier, le tous-ménages, le Conf'infos, le site internet, le calendrier annuel, les panneaux d'affichage et le communiqué de presse.



La Commune de Confignon se montre active dans la promotion de l'écomobilité. Elle favorise l'utilisation du vélo et des transports publics et

est également attentive à la promotion des déplacements à pied, notamment dans son plan directeur de la mobilité.

«A vélo au boulot»



Ces trois dernières années, la Commune a incité ses collaborateurs à participer à l'action «**Bike to work**», en d'autres termes «**A vélo au boulot**». Les participants se sont engagés à se rendre à vélo au travail durant tout le mois de juin. Une façon de promouvoir la santé, d'inciter chacun à laisser la voiture au parking... et, pour ce qui est de la Commune, de montrer l'exemple!



Promotion du VAE

Pour promouvoir l'usage du vélo et du vélo à assistance électrique (VAE) auprès de la population, la Commune s'est aussi proposée de participer financièrement à l'achat d'un de ces deux types de vélo. Elle a versé 10% du prix du vélo, mais au maximum Fr. 350.- aux habitants qui en faisaient l'acquisition.

En 2009, durant la semaine de mobilité, les personnes intéressées ont pu tester un vélo à assistance électrique durant trois jours, ceci grâce à une collabora-



tion avec l'ATE Genève et les magasins VM Rinsoz et Hot Point.

Réduction sur les transports publics

Chaque année, Confignon soutient une offre promotionnelle pour l'acquisition de nouveaux abonnements annuels TPG unireso. Elle propose une réduction de fr. 100.- sur chaque abonnement, prise en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par unireso. De plus, elle dispose de deux cartes journalières CFF, vendues Fr. 35.- la journée en priorité aux habitants.

Illustrations ci-dessus:
Equipes communales de Bike to Work

à droite:
Participant à la promotion VAE

(photos Mairie)

Deux véhicules Mobility sont disponibles sur le territoire. Ce système de partage de voitures permet de diminuer la circulation et le parc de véhicules.

Bien que de dimensions modestes, Confignon fait partie intégrante de l'agglomération genevoise. Dans cette double perspective, elle participe ac-

tivement à divers projets d'agglomération tout en veillant à promouvoir un développement de la commune respectueux de l'environnement.



*Illustration ci-contre:
Forum participatif d'avril 2009
(photo François de Limoges)*

*page 7 haut:
Agoramobile à Cressy
(photo Jean-Paul Levet)*

*page 7 bas:
Vue aérienne de la zone
Les Cherpines-Charrotons
(photo François de Limoges)*

La nouvelle place du village

Une centaine d'habitants de Confignon ont participé à la réflexion sur l'aménagement de la place du village. Des urbanistes ont mené les débats afin qu'ils puissent donner leurs points de vue sur cet espace public. Dans un deuxième temps, en tenant compte des avis exprimés, Urbaplan a présenté ce qui pourrait se faire très concrètement lors d'une soirée de juin 2009. Cette démarche participative a permis de transmettre à l'architecte mandataire un cahier des charges précis. Un groupe d'habitants a été désigné pour suivre le projet jusqu'à sa présentation au Conseil municipal.

Le projet prévoit trois espaces publics différents qui seront unifiés par un même traitement du sol. Les aménagements permettront une grande souplesse lors des manifestations. Quant aux véhicules, ils auront encore accès à cette zone.

A l'heure où nous mettons sous presse le Conseil municipal n'a pas encore statué sur cet objet. Il devrait le faire prochainement.

Parallèlement, et pour rendre le centre du village plus convivial, une demande de prolongement de la zone de rencontre limitée à 20 km/h a été faite auprès des autorités cantonales. Ainsi, toute la place du village devrait devenir à terme une zone de rencontre.



Développements territoriaux futurs

Durant ces quatre années, le Conseil administratif a participé activement à des projets d'aménagement du territoire et des constructions. Certains concernaient la commune elle-même, d'autres impliquaient plusieurs communes voisines et faisaient partie du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise.

Pour que la population puisse se sentir partie prenante de cette évolution, le Conseil administratif a organisé en 2008, avec Bernex, quatre soirées de discussion avec des spécialistes. Pour l'occasion, une agoramobile a été installée dans le nouveau quartier de Cressy. Des présentations et des débats ont ainsi eu lieu sur la place publique.

Développement des activités économiques

Le Conseil administratif mise sur les zones d'activité économique qui pourraient être aménagées dans le cadre du plan d'aménagement cantonal actuellement en cours: le quartier des Cherpines-Charrotons. Cette zone devrait permettre la venue d'entreprises. Un tel développement se ferait évidemment dans un souci de respect de l'environnement.

Les Cherpines-Charrotons

Confignon et Plan-les-Ouates ont été proactives dans le projet Les Cherpines-

Charrotons. Lorsque les Autorités cantonales ont mis en place des études pour promouvoir onze zones de développement (PACA) dans le canton, il est apparu que des terrains à cheval sur les deux communes, au lieu-dit Les Cherpines-Charrotons, allaient être déclassés (PACA St-Julien-Plaine de l'Aire). Fortes de ce constat, les deux Communes ont voulu être partie prenante dès le départ de leur aménagement. Elles ont toutes deux mis en place une commission ad hoc, puis ensemble avec le Canton elles ont lancé un mandat d'étude parallèle sous forme de concours. L'image résultant du concours servira à l'établissement d'un plan directeur de quartier compatible avec les 3 axes du développement durable. En automne 2010, les lauréats ont présenté une première image du quartier en tenant compte des volontés des deux Communes, soit un écoquartier et une zone industrielle à



Confignon ainsi qu'une zone d'activités sportives et de loisirs à Plan-les-Ouates.

Parallèlement, le projet de modification des limites de zones Les Cherpines-Charrotons a été accepté en septembre 2010 par le Grand Conseil. 58 hectares de terres arables seront déclassés. Le référendum qui a été lancé en octobre 2010 a abouti et une votation populaire suivra au premier semestre 2011.

TCOB

La Commune a suivi le dossier lié à l'extension de la ligne de tramway Cornavin-Onex-Bernex. La ligne sera mise en service en décembre 2011 jusqu'au P+R provisoire. L'extension de la ligne est prévue pour 2014 jusqu'à Bernex-Vailly. Les habitants de Confignon auront ainsi un accès facilité au centre de Genève. La Commune s'est cependant opposée, en 2008, à la création d'un parking P+R entièrement sur son territoire.

PAC de Bernex-Est

La Commune s'est impliquée dans le projet urbanistique du périmètre d'aménagement coordonné (PAC) Bernex-est. Elle a imposé la pénétrante verte qui permet de préserver le tissu écologique. Elle a défendu l'idée de construire deux immeubles locatifs et un bâtiment dédié aux activités économiques et aux services sur deux parcelles, en limite du P+R.

Embellissement de la cité et amélioration de la qualité de vie

Les rénovations et les travaux entrepris par la Commune durant les quatre ans ont participé grandement à la qualité de vie des habitants, enfants et adultes. Ils ont notam-

ment permis de favoriser la vie en commun. De plus, les choix réalisés intègrent là aussi les principes du développement durable avec des effets tangibles.

Les rénovations

La Commune a entrepris un certain nombre de rénovations qui permettent d'économiser de l'énergie : isolation des façades, changement des fenêtres, réparation de la toiture dans plusieurs bâtiments communaux.



Illustration ci-contre:
Inauguration de la maison de paroisse
(photo François de Limoges)

page 9 haut:
Luminaires photovoltaïques
du chemin de Sur-Bottand

page 9 bas:
Décoration florale sur le parvis de l'église
(photos Mairie)

La maison Briefer et la maison de paroisse ont été transformées, grâce à un partenariat entre la Commune et la Paroisse. Depuis la rentrée 2008, le Conservatoire populaire de musique et l'association de la poterie ont pris leurs quartiers dans la maison Briefer.

L'appartement de Monsieur le Curé, tout comme les salles de réunions qui sont mises à disposition des sociétés locales et les locaux pour les services communaux se trouvent dans la maison de paroisse. Cette réhabilitation a permis de créer un lieu fédérateur pour la vie de la commune.

Service technique

La création du Service technique en 2008 et la nomination de son chef ont permis de mieux prendre en compte la dimension énergétique dans les bâtiments et les équipements de la Commune. Ce service accompagne la réalisation de tous les grands projets d'aménagements, de constructions et de rénovations. Il s'occupe également de l'entretien courant des routes, des bâtiments et des infrastructures. Il regroupe les services extérieurs et le personnel en charge des bâtiments.

Des travaux à l'école et dans le préau

En été 2010, la rénovation de l'école de Confignon a commencé, avec la réfection du bloc de la salle de gymnastique et le changement d'une partie de la toiture. Les travaux se poursuivront durant les trois prochains

nes périodes de vacances scolaires estivales.

De nouveaux jeux ont été installés dans le préau de l'école de Cressy sur deux emplacements, correspondant chacun à des tranches d'âge différentes, pour le plaisir et la détente de tous les élèves. Deux abris pour vélos ont également été créés, ceci afin de favoriser la mobilité douce. Ces travaux ont été engagés en collaboration avec la Commune de Bernex.

Panneaux solaires

130 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école de Confignon. Ce projet permet aux Confignonnais qui le souhaitent d'être producteurs-consommateurs d'énergie. La société privée qui a initié le projet loue la toiture à la Commune pour une période de 25 ans; elle est responsable de la gestion des panneaux photovoltaïques qu'elle a vendus aux intéressés.

Amélioration de l'éclairage public

En 2009, les installations d'éclairage public traditionnel ont été assainies. Ces travaux ont obtenu la mention de réalisation exemplaire lors de l'audit de Cité de l'énergie. Ils ont permis un gain énergétique de 30% de l'énergie publique.

En 2010, la Commune a testé l'éclairage public photovoltaïque le long du chemin de Sur-Bottand et sur le chemin de Sur-Beauvent. Une première dans le canton. Cette technologie permet d'éclairer les rues sans consommation énergétique. Pour ce projet, la Commune a bénéficié de subventions d'éco21 et du ScanE. L'essai a été concluant. Selon un sondage, une majorité des personnes contactées se déclare en faveur des candélabres photovoltaïques.



Quant aux nouveaux panneaux d'affichage officiel, ils sont désormais dotés d'un éclairage à faible consommation d'électricité.

Entretien des routes

La Commune a réalisé la première des quatre phases de réfection des chaussées en 2009. Ce programme a pour but de remédier au vieillissement de nos routes. Il contribue à la modernisation et à l'adaptation aux nouvelles normes de construction des chaussées ainsi qu'à la mise en place d'une signalétique adaptée aux lieux (zone 30 ou de rencontre). La deuxième phase de ce programme s'exécutera durant le premier semestre 2011.

Tri des déchets

Des containers-terriers ont été installés dans divers points de la commune. Ce système de tri des ordures partiellement enterré s'intègre à son environnement tout en garantissant un fonctionnement optimal. Il permet de limiter le nombre des levées d'ordures et d'encourager un meilleur tri des déchets.



La politique de gestion des déchets a porté ses fruits: en 2008, plus de 50% des déchets étaient triés et recyclés. Un chiffre réjouissant, puisque le Canton a fixé comme objectif de parvenir à ce taux de récupération de 50% en 2012. A l'instar de neuf autres communes du canton, Confignon a donc pris de l'avance.

Un cadre de vie agréable

La Commune a amélioré la qualité de l'espace public en créant des décorations florales dans plusieurs lieux fréquentés: sur le parvis de l'église, devant la salle communale et devant l'école de Cressy. Pour le plaisir des yeux et le bien-être de chacun. Il s'agit aussi de créer un lien avec les différentes zones par le biais d'un mobilier unique modulable. Tous les choix ont été faits dans l'esprit du développement durable: les bacs sont en béton recyclé; les plantes locales et saisonnières ont été privilégiées.

Dans le même temps, les trois fontaines communales ont retrouvé leur jeunesse. Les bassins ont été nettoyés, la couverture et la charpente renouvelées, les pierres réparées.

La Commune a en outre fait l'acquisition d'un nouveau véhicule et d'une machine pour couper l'herbe sur les bordures des chemins.

ORPC et service du feu

Les Communes d'Onex, de Lancy et de Confignon ont mené à terme la fusion de l'Organisation régionale de protection civile de Cressy et celle de Lancy. Ce groupement intercommunal de protection civile se nomme désormais «ORPC Lancy-Cressy».

A noter encore du côté du service du feu que la Commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de pompiers.

Des liens avec les commerçants

Le Conseil administratif a établi des liens et des synergies avec les commerces et les entreprises installés sur la commune. A diverses occasions, il les a intégrés dans ses réflexions et actions.

Il a aussi organisé deux rencontres avec les patrons et autres responsables pour échanger des idées et aborder des thèmes importants.

Services extérieurs

Trois nouveaux collaborateurs sont venus renforcer l'équipe des services extérieurs qui entretiennent les espaces communaux. Parmi ces professionnels, deux horticulteurs et un maçon.



Carton d'invitation aux soirées d'information destinées aux entreprises communales

Finances

Le Conseil administratif a mené une gestion financière prudente et rigoureuse, alliant contrôle et maîtrise des dépenses. Durant cette législature, il a réussi à réduire sensiblement les dettes de la Commune, pour l'équivalent de 10%.

Durant ces quatre ans, le Conseil administratif a accordé une attention particulière au développement du bien-vivre ensemble. Il a eu à cœur de permettre à chacun de trouver des conditions de vie propices à son épanouissement personnel, à la prise en compte de l'autre, à la solidarité et au partage. Pour être en prise avec la réalité, il s'est mis à l'écoute de la

population et a collaboré étroitement avec les organismes qui œuvrent dans la commune. Il a pu compter en particulier sur l'Association des intérêts de Confignon (AIC) qui s'impliquent depuis 50 ans dans la vie associative communale. Dès lors, il a pu prendre en compte les besoins des uns et des autres et entreprendre des actions conçues sur des bases solides.

Soutien aux familles

Consciente des besoins de la famille contemporaine, la Commune a pour projet de mettre à disposition des familles un lieu d'accueil de proximité pour parents et enfants, gratuit et anonyme dans le cadre de la Fondation de la Petite Enfance. La permanence sera ouverte une demi-journée par mois à l'EVE de Confignon d'une part et une demi-journée par mois dans les locaux de l'école de Cressy d'autre part. Une psychologue et une éducatrice de la petite enfance faciliteront la discussion, le lien et l'échange entre usagers, elles répondront aux questions, soutiendront

les parents, repèreront les situations problématiques et accompagneront vers un service spécialisé.

Enquête auprès des jeunes

En 2009, la Commune a mené une enquête auprès des jeunes (11-26 ans) et de leurs parents. Elle voulait savoir comment ils évaluaient ce qui leur était proposé dans la commune, quels étaient leurs besoins, leur mode de vie et leurs habitudes. Elle leur a permis ainsi de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de sa politique jeunesse. La démarche a été lancée en collaboration avec le Cycle d'orientation, l'agent municipal, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e) et le service social de la commune. Elle a mis en évidence le manque d'activités socioculturelles et le désir d'avoir encore plus de sport. A partir de ce constat, une réflexion a été conduite avec les associations sportives

Une responsable des affaires sociales

En 2008, le Conseil administratif a engagé une responsable des affaires sociales. Cette assistante sociale a apporté une nouvelle dynamique aux réflexions et actions initiées à Confignon et avec les communes voisines. Elle a permis de renforcer les liens et la collaboration avec les acteurs sociaux et éducatifs de la commune.

et culturelles ainsi que des travailleurs sociaux hors murs de la FAS'e. Elle a notamment débouché sur la mise en place d'une semaine de stages multisports à Confignon pour les jeunes de 11 à 15 ans, en août 2010, journées animées par les sociétés sportives locales et les travailleurs sociaux.

«CapEmploi»

Depuis 2008, la Commune participe à un projet intercommunal «**Cap Emploi**» destiné aux jeunes en rupture. Concrètement, Confignon, ainsi que Bernex, Chancy, Soral, Cartigny et Aire-la-Ville mettent à disposition des places de stage au sein de leurs services. Les jeunes en difficulté peuvent ainsi s'intégrer pour quelques semaines, voire plusieurs mois, dans une activité socialisante. Ce peut être par exemple dans une conciergerie d'école, une crèche ou l'administration. Ils peuvent reprendre confiance dans leurs aptitudes. Ils sont accompagnés dans leur orientation professionnelle par un travailleur social, en collaboration avec les services cantonaux compétents.

Prévention des consommations abusives d'alcool

La Commune de Confignon s'est associée à Bernex pour lutter contre la consommation excessive d'alcool. Elles ont mis sur pied un programme de prévention des dangers liés à l'alcool au volant chez les jeunes; elles ont également adhéré à une démarche visant à reculer l'âge de la première prise d'alcool. En 2009, les deux Communes ont aussi mis en place un processus participatif avec les administrations communales et les organisateurs habituels de manifestations. Ils ont établi un état des lieux de la consommation en milieu festif et recensé les difficultés, avant de définir des principes et des règles d'organisations.

Collaboration avec l'école

Depuis 2009, la Commune fait partie du Conseil d'établissement scolaire, mis en place selon les nouvelles directives cantonales. Elle a ainsi pu développer davantage de synergies avec les deux écoles primaires et ancrer l'établissement scolaire Confignon-Cressy dans la politique communale et dans le tissu social de Confignon.

Durant cette législature, les cantines scolaires ont aussi été développées. Les locaux ont été agrandis. Ils accueillent davantage d'enfants.

Les besoins des aînés

Soucieuse de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées, la Commune a réalisé en 2009 un sondage téléphonique auprès d'une centaine d'aînés habitant Confignon. Elle les a interviewés sur de nombreux sujets, en particulier sur leur entourage, leur mobilité, la proximité des services communaux, leurs loisirs, leur vie quotidienne, leurs besoins. Elle a ainsi constaté que, si la plupart des personnes interviewées semblent bien entourées, 40% ont besoin d'aide: pour le ménage, pour faire les courses, pour se déplacer, pour faire des démarches administratives notamment.

La Commune cherche aujourd'hui à mettre en place des réponses aux

questions révélées par son enquête. Elle est en discussion avec plusieurs organismes impliqués dans la prise en charge des personnes âgées, comme Pro Senectute, la Fondation d'aide et de soins à domicile (FSASD) et l'EMS Beauregard. Une fondation proposera des actions et des animations pour permettre aux aînés d'être d'avantage en lien les uns avec les autres, et avec d'autres tranches d'âge. Elle recevra les demandes des personnes et les soutiendra dans la recherche de solutions.

Des échanges fructueux ont également lieu entre la Commune et la responsable de l'EMS Beauregard. Cette dernière envisage de proposer différents services à l'extérieur de l'EMS, comme la livraison de repas chauds à domicile.

Habitats seniors

La Commune et la Fondation d'intérêt public pour le logement à Confignon ont mis en route un projet de construction d'un immeuble communal majoritairement destiné aux personnes âgées. Le projet, appelé «**Cressy plus**», prévoit des appartements adaptés aux besoins des personnes âgées indépendantes, et une partie communautaire pour favoriser les échanges. Un lien avec l'association précitée sera établi afin de fournir des prestations aux habitants de cet immeuble. Ce dernier est situé à proximité de l'école et des transports



publics pour créer des liens intergénérationnels. Après la mise au concours, le projet lauréat a été mis à l'enquête publique. Le crédit d'étude a été voté le 11 mai 2010. Le crédit de construction

Permanence à Cressy

Les Communes de Confignon et de Bernex ont ouvert une permanence sociale dans le quartier de Cressy. L'idée est de recevoir les habitants du quartier, de répondre à leurs questions, les orienter, développer des projets ensemble. La collaboration avec l'Association des Habitants de Cressy a également été intensifiée. L'objectif est de favoriser les interactions entre les habitants de ce quartier et de créer des synergies avec d'autres institutions.

Sécurité

La sécurité est assurée par un agent de police municipale. En 2011, ce poste sera complété par un deuxième agent. Ces agents dépendent de Bernex mais travaillent uniquement sur le territoire de Confignon.

La Commune entend aussi développer la sécurité nocturne. Elle est en discussion avec la Commune de Bernex pour que les agents de police municipale soient présents sur le terrain trois fois par semaine.

Solidarité internationale

La Commune consacre 0,7% de son budget à la solidarité internationale. Dans le courant de cette législature, elle a affiné et renforcé les critères indispensables pour l'obtention d'un soutien financier. Les projets ou les organismes doivent notamment être axés sur une politique de développement dans un des domaines suivants: la coopération au développement, l'aide humanitaire ou les droits des personnes.

Pour favoriser le développement de la culture, le Conseil administratif a résolument choisi la collaboration avec les Communes voisines. Il ne néglige pas pour autant de développer des projets confignonnois.

La Commune joue un rôle actif dans

l'offre culturelle : soutiens financiers ou logistiques aux sociétés locales et aux institutions qui proposent des activités culturelles; mise à disposition du chéquier culturel aux personnes à faible revenu; organisation d'expositions ponctuelles ou de concerts.

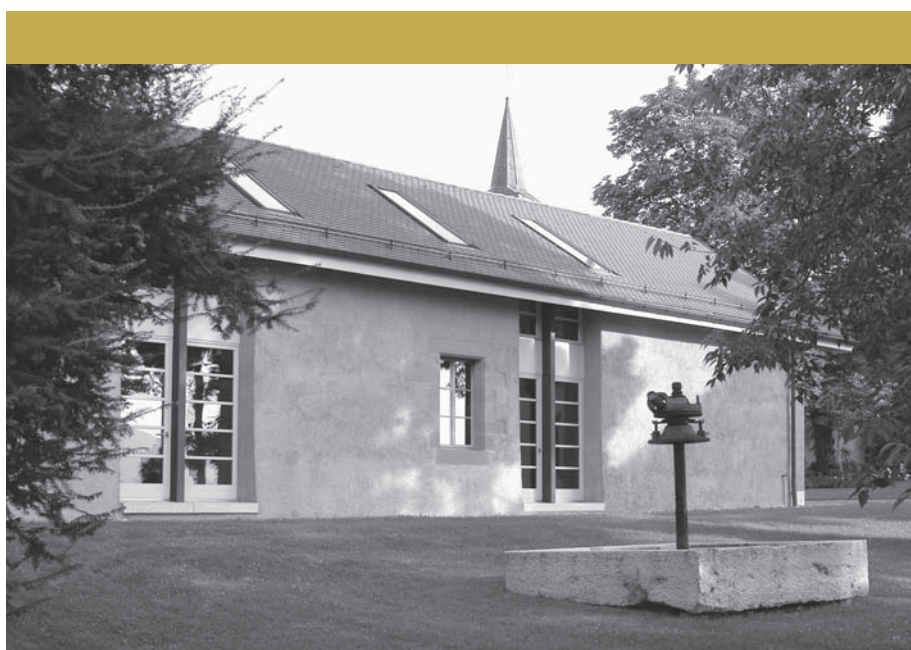


Illustration ci-contre:
L'annexe du bâtiment de la Mairie accueille deux expositions d'artistes de la commune par année.

page 15:
Banc sonore à Cressy
(photos François de Limoges)

Participation à «Culture & Rencontre»

La Commune mise sur l'intercommunalité. Elle s'associe à d'autres Communes suburbaines pour coordonner des actions culturelles et unir les forces disponibles. Elle préside par exemple la Fondation «**Culture & Rencontre**» qui rassemble cinq communes voisines – Onex, Lancy, Bernex, Plan-les-Ouates et Confignon.

Cette fondation œuvre pour faciliter l'accès à la culture aux habitants de tous âges, de tous milieux et de toutes formations. Elle favorise non seulement un élargissement culturel, mais également le tissage de liens sociaux. Elle offre plus de 60 cours différents, des ciné-clubs, des films et des conférences.

Intégration de la culture dans les projets d'aménagement du territoire

La Commune participe à une réflexion pour intégrer dès le départ l'art et la culture dans le projet d'aménagement du futur quartier des Cherpines. C'est ainsi que Confignon et Plan-les-Ouates ont mené des discussions nourries avec les acteurs culturels. Ensemble, ils ont défini des priorités et des lignes de force pour accorder une place de choix à la culture dans ce nouveau quartier en gestation.

Groupe de concertation culturelle

Le Conseil administratif participe au groupe de concertation culturelle genevois. L'accent a été mis sur plusieurs axes : la recherche de nouveaux locaux et lieux pour des activités artistiques et culturelles; le chéquier culturel qui permet à toute personne à revenus modestes de bénéficier de l'offre culturelle genevoise; le financement du Grand Théâtre; le 300e anniversaire de la naissance de Rousseau; la participation au Forum du Rassemblement des artistes et acteurs culturels genevois.

Les festivités autour du 300e anniversaire de Rousseau

Confignon participe aux festivités liées au tricentenaire de l'anniversaire de Rousseau. A l'enseigne de l'association

«Le Nez dans le Rousseau» créée à l'initiative de la Commune, le projet confignon-nais a obtenu le label «Rousseau 2012» de la Ville de Genève, ainsi qu'une subvention cantonale de Fr. 150'000.-. La Commune a quant à elle voté une subvention

de Fr. 300'000.-. Il s'agit d'un film long métrage, de fiction, qui se déroule à notre époque en très grande partie à Confignon. Il montre que les idées de Rousseau sont encore présentes actuellement. Le projet est en bonne voie : une maison de production, un réalisateur et un scénariste ont ficelé le projet, des repérages ont déjà eu lieu dans notre commune, un casting des figurants a été organisé à Confignon, une souscription a été lancée et le tournage démarre incessamment. Il s'agit donc d'une aventure magnifique à laquelle tous les habitants de la commune peuvent participer.

Voyage en Zig Zag

La Commune a inauguré en automne dernier le projet artistique conçu grâce au Fonds de décoration communal et au Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC). Denis Savary et Anne Rochat



ont implanté des bancs sonores sur différents sites choisis pour leur intérêt historique, environnemental ou géographique. L'idée est de concrétiser le lien entre le nouveau quartier de Cressy et le village ancien. A chaque halte, les visiteurs peuvent écouter des extraits des voyages en Zig Zag de Rodolphe Töpffer. De quoi les inciter à avoir des regards différents sur la commune.

Soutien à la valorisation du patrimoine

Des liens étroits se sont tissés entre les associations culturelles et la Commune. Parmi celles-ci, on peut citer Mémoire de Confignon. Elle est dédiée à la mise en valeur du patrimoine. Elle réalise des entretiens avec les anciens, recherche des archives et documents, fait un inventaire des biens que les particuliers pourraient mettre à disposition.

Une administration communale attentive à chacun

Le Conseil administratif a mis l'accent sur une administration communale proche et à l'écoute des concitoyennes et concitoyens. Il entend offrir des services de qualité. Ces dernières années, il a engagé du personnel pour répondre à la croissance de la population. Il a aussi participé au renforcement des activités administratives intercommunales. Certaines tâches, réalisées autrefois dans chaque commune, ont été regroupées.

Le lecteur l'aura remarqué, le Conseil administratif n'a pas voulu dans ce rapport présenter son travail dicastère par dicastère. Il a ainsi souhaité marquer de façon symbolique l'esprit de collégialité qui l'a animé tout au long de cette législature. Cet esprit d'équipe lui a permis de dépasser les clivages et de travailler dans la transparence.

Cette volonté d'œuvrer solidairement à la bonne gestion de la Commune

a également animé le Conseil municipal. Les débats y ont certes souvent été vifs, mais ils ont toujours été corrects, loyaux et constructifs.

Ainsi, grâce au travail de l'Exécutif, du Délibératif et de l'Administration, la petite commune de Confignon a pu développer de grands projets. Que la prochaine législature permette de finaliser ceux qui ont été commencés et n'ont pas pu être achevés. Tel est le vœu du Conseil administratif sortant.

